

LA BALMONDIERE

Il semble que la famille de La Balmondière à Sainte-Lucie descendait d'un habitant de la ville de Mâcon qui fut anobli en 1730 par une charge de conseiller secrétaire du roi qu'il conserva jusqu'en 1750, ce qui mit ses descendants en possession de la noblesse héréditaire.

Selon Révérend, Joseph Tondu, marchand, né à Mâcon (paroisse Saint-Pierre) le 13 novembre 1672 (fils de Robert Tondu, marchand, et de Marie Préau, et filleul de François Tondu, son oncle, et de Claudine Tondu, femme de Jean Rousset, bourgeois de Lyon) fut autorisé par lettres du roi de janvier 1693 à substituer à son nom "qui a quelque chose de vil" celui d'une terre sise au pays de Bresse (1). Il paraît que cette terre s'appelait "La Balmondière" et qu'elle se trouvait à Saint-André d'Huiriat dans le département moderne de l'Ain (2). Joseph devint greffier en l'élection de Bourg-en-Bresse (19 décembre 1714) et fut reçu conseiller secrétaire du roi le 28 juillet 1730; son successeur dans cette charge fut reçu en 1750 (3).

Cette première partie de l'article de Révérend est basée sur les procès-verbaux d'enquête de vie et moeurs faite avant réception des nouveaux conseillers secrétaires du roi qui sont conservés aux Archives Nationales.

Révérend ajoute: "Cette famille Tondu paraît avoir une origine commune avec celle d'un Philibert La Balmondière conseiller puis président des traites foraines à Mâcon, anobli par lettres patentes d'août 1699, rapportées [révoquées] par l'édit de 1700, mais dont la postérité . . . a bénéficié d'un rappel de lettres de noblesse, en février 1781."

Il paraît que c'est de Joseph, le conseiller secrétaire du roi, que descendait la famille antillaise. Et en effet, l'acte de baptême du premier membre de la famille aux Antilles (baptisé à Mâcon, paroisse Saint-Pierre, le 14 octobre 1727) le dit "Joseph Antoine, fils de Mr Joseph Delabalmondière écuier et de dame Pierrette Jolli né ce jourd'hui" (4).

Ce Joseph Antoine de La Balmondière s'établit vers 1751 à la Grenade (5). Le 20 novembre 1754 il adressa au Conseil Supérieur de la Martinique une demande d'enregistrement de sa noblesse, mais on ne trouve pas de trace d'un tel enregistrement dans ce qui reste des papiers de ce Conseil (6).

Joseph Antoine de La Balmondière mourut avant juillet 1784, peut-être bien avant cette date car le tuteur de ses enfants mineurs mourut aussi avant juillet 1784 (7).

Il épousa Marie Renée Ricard (fille de Pierre Ricard, habitant de la Grenade, et Elisabeth Havé ou Havet) (8).

De ce mariage sont issus au moins:

1. Joseph Henry, né à la Grenade, qui en 1789 s'établit comme négociant au Havre; intéressé dans les affaires de Tabago et d'Angleterre, il se rendait régulièrement à Londres "pour affaires commerciales"; en août 1789 il était un des 146 électeurs de la Garde Nationale du Havre; peu après il ferma son établissement au Havre et s'établit à Dunkerque afin de se rapprocher du marché londonien (9).
2. Guillaume, qui suit.
3. Au moins deux enfants qui en 1785 étaient encore mineurs (10).

Guillaume de La Balmondière naquit en 1759 ou 1760 à la Grenade, paroisse du Marquis (11). En 1784 il est dit habitant du quartier de la Soufriere à Sainte-Lucie (12). Il s'établit sur l'habitation sucrière de l'Anse Mamin, appartenant à sa femme: en 1810 deux hommes ou garçons âgés de 15 à 55 ans étaient les seuls blancs sur l'habitation (l'un d'eux était sans doute Guillaume); il y avait aussi 102 esclaves (60 âgés de 14 à 60 ans, 13 vieux ou infirmes, et 29 enfants de moins de 14 ans) (13). Il semble que Guillaume mourut entre 1821 et 1832 (14).

Il épousa à la Soufriere, le 8 novembre 1785, une jeune veuve, Marie Henriette Croiset (née à Sainte-Lucie vers 1758, morte avant 1822, fille et héritière de Michel Croiset et Marie Françoise Jaham de Beaupré; son premier mari, Jean Baptiste Ricard Rozan, natif de la Grenade, habitant du quartier de Choiseul à Sainte-Lucie, était l'oncle maternel de Guillaume de La Balmondière) (15).

Ils ont eu au moins une fille, Marie Henriette, qui suit.

Marie Henriette de La Balmondière était âgée de dix mois lors de son baptême à la Soufriere le 8 avril 1787 (16). Nous ignorons son sort avant 1821, année de son mariage (17). Elle mourut à Nantes, le 24 mars 1842 (18).

Henriette de La Balmondière était âgée de 35 ans lorsqu'elle épousa à Paris, le 28 juillet 1821, Marie Antoine d'Yvoley, baron du Bourget, dit le baron d'Yvoley (10). Issu d'une ancienne famille de Savoie, il naquit le 16 janvier 1794 à Saint-Martin du Mont en Bresse; Capitaine au 1er Régiment de Cuirassiers de la garde du roi en 1815, maire de Sainte-Luce-sur-Loire de 1830 à 1837, il s'établit dès avant 1834 à Sainte-Lucie sur l'habitation de l'Anse Mamin; propriétaire du yacht à vapeur le "Cécilia" qui épata les Sainte-Luciens en 1837, il fut nommé en 1839 (malgré sa nationalité étrangère) membre du Conseil législatif de la colonie, mais mourut avant le 29 juillet de la même année (20).

Trois enfants sont nés de ce mariage:

1. Marie Joseph François Barthélémy Ferdinand d'Yvoley, Chevalier de la Légion d'honneur, Capitaine au 1er Régiment de Chasseurs, nommé en 1875 Chef d'escadron au 9e Hussards, né à Sainte-Luce-sur-Loire le 25 janvier 1827, mort sans alliance à Versailles le 28 décembre 1890 (21).
2. Marie Philiberte Louise Désirée Cécilia d'Yvoley, née à Richmond en Angleterre, morte sans alliance à Nantes le 6 octobre 1846 (22).
3. Marie Joséphine Anna d'Yvoley, née à Bois-Guillaume en Normandie le 24 avril 1830, morte sans alliance à Ancenis en Vendée le 10 novembre 1890 (23).

Un autre membre de cette famille, Barthélémy de La Balmondière, est qualifié "habitant de ce quartier" lorsqu'il assista à un mariage à la Soufriere en février 1799 (24). On retrouve son nom dans plusieurs autres actes à la Soufriere: en mai 1806 à un mariage, en août 1807 à une inhumation, en décembre 1828 à un mariage (25). Il pourrait être un des deux hommes blancs vivant sur l'habitation de l'Anse Mamin en 1810 (26). Etant déjà "habitant" (planteur) en 1799, il dut naître avant 1785; il serait donc plutôt frère que fils de Guillaume. Il pourrait s'agir d'un des enfants de Joseph Antoine qui étaient encore mineurs en 1785.

Il y avait d'autres membres de la famille à Sainte-Lucie que nous ne pouvons situer avec précision dans le tableau généalogique. Ils pourraient descendre de Guillaume. Selon un rapport officiel en 1831 l'habitation de l'Anse Mamin appartenait alors aux héritiers (avec un "s") La Balmondière, ce qui semble indiquer qu'Henriette, l'épouse d'Yvoley, n'était pas la seule enfant de ses parents (27).

Deux mariages La Balmondière eurent lieu vers 1820-1830. Les épouses étaient deux demi-soeurs, Marie Anne Prevost et Marie Angélique Allery de La Thuillière, filles de deux mariages de Marie Guillemine (ou Williamine) Désirée de Micoud, 1e avec Joseph Michel Prevost et 2e (en janvier 1806) avec Pierre Allery de La Thuillière. Nous ignorons le prénom du mari de Marie Anne Prevost (28). Celui du mari d'Angélique Allery de La Thuillière était Philibert; le mariage se fit le 12 octobre 1830, et ce couple eut au moins un fils, Pierre William de La Balmondière, baptisé à la Soufriere le 23 octobre 1831 (29).

Une de ces deux demi-soeurs était probablement la "Veuve de la Balmondière" qui, lors de la libération des esclaves après 1833, était une des quatre personnes qui reçurent £84 à partager entre eux pour 2 esclaves (30).

Un certain Louis Donnay de La Balmondière et Marie Anne Senac (Cenac) étaient les parents de Jean Louis Donnay de La Balmondière, né le 27 décembre 1832 et baptisé à la Soufriere le 15 mars 1833 (31).

Dans un article sur la famille de La Balmondière publié en France en 1865, il est dit que parmi les alliances de cette famille étaient deux avec les familles Ricard et d'Yvoley, et qu'une branche de la famille "a produit un rameau établi en Angleterre" (32). Nous savons par ailleurs qu'en 1857 un certain George Julie (? Jules) La Balmondière, négociant ("merchant") à Londres, obtint un décret judiciaire interdisant aux deux enfants survivants du baron d'Yvoley de vendre l'habitation de l'Anse Mamin (33). Nous supposons que ce personnage était issu de la branche de Sainte-Lucie. Il paraît que certains La Balmondière sont revenus à Sainte-Lucie pour une période inconnue vers 1880/1890 (34).

Il est évident que la famille anglaise de La Balmondière existait encore au 20e siècle. Monsieur Philippe Clerc cite deux de ses membres: "Lieut. R J De Labalmondiere 1915-1920", et "Metropolitan Police Assistant Commissioner Captain D Labalmondiere" (35).

Le nom de La Balmondière a disparu de Sainte-Lucie, mais il existe encore aux Iles une famille qui semble en être issue en ligne masculine. Une généalogie de la famille Chastanet de Sainte-Lucie et de la Martinique a été publiée en 2002 (36). On y lit que les membres actuels sont issus du mariage en 1838 de Sylvestre Chastanet et Marie Sophie Emelie Adèle Crassous de Medeuil. Toujours selon cette généalogie, Sylvestre Chastanet était le fils de Jeanne Louise Alexandrine Chastanet, "domiciliée à la Soufriere, y née le 12. 11. 1781 et y baptisée le 15.5.1782". Le père de Sylvestre n'est pas nommé.

Alexandrine Chastanet figure dans le recensement de la Soufriere en 1810 (37). Sa maison comprend deux personnes blanches, une femme et un enfant (son sexe n'est pas précisé) de moins de quinze ans (nous supposons qu'il s'agit d'Alexandrine et de son enfant), et deux esclaves.

Selon Madame John Devaux (Thérèse-Isabelle de Minvielle), le père de Sylvestre Chastanet était un Monsieur de La Balmondière. Madame Devaux connaissait bien la famille Chastanet. Sylvestre Chastanet était le gérant de l'habitation Beauséjour à la Soufriere, qui appartenait à la grand-mère de Madame Devaux, puis à son fils Henry de Minvielle (le père de Madame Devaux), et Henry de Minvielle et Charles Chastanet (le fils de Sylvestre) se sont associés pour établir la maison de commerce Minvielle & Chastanet.

Terminons cet article par une question: pourquoi Caroline Horsfall a-t-elle pris le nom "Gabriella de La Balmondière"?

Robert Cunninghame Graham (1852-1936), membre d'une vieille famille écossaise, tour à tour gaucho en Amérique du Sud, écrivain écossais, et homme politique britannique, se maria en 1878. Sa femme mourut en 1906. Selon une biographie publiée peu après sa mort par un de ses amis, cette femme, qu'il avait rencontrée à Paris, s'appelait Gabriella de La Balmondière; elle était née au Chili; son père était français et sa mère était espagnole; elle avait été élevée dans un couvent à Paris (38). Cette histoire a été répétée par plusieurs auteurs (39). Mais par la suite une arrière-nièce de Graham, Lady Polwarth, a découvert la vérité, qu'elle a publiée en 1986 (40). "Gabriella de La Balmondière" est née Caroline Horsfall, fille d'un chirurgien du Yorkshire. Elle s'enfuit de la maison paternelle pour se rendre à Paris où elle rejoignit un groupe d'acteurs. Ce serait là qu'elle adopta le nom de "Gabrielle de La Balmondière". Pourquoi ce nom? Lady Polwarth ne nous le dit pas.

Les armes de la famille de La Balmondière sont: de gueules à la croix d'or (41). Des membres de cette famille, supposant qu'elle était issue d'une famille Tondutti d'origine italienne, ont parfois placé l'écu portant ces armes en abîme sur l'écu des armes de la famille Tondutti (42).

Histoire de l'habitation de l'Anse Mamin:

Michel Croiset (ou Croizet), originaire de Bordeaux, mort en 1769, était propriétaire de cette terre, probablement du chef de sa femme (43). Nous savons, par les cartes et listes des arpenteurs Chervaux (en 1770) et Lefort de Latour (en 1784 et 1787) qu'en 1770 "la mineure Croizet" (Henriette, fille et seule héritière de Michel) possédait cette terre, qui avait alors une superficie de 96 carrés; qu'entre 1770 et 1783 20 carrés de cette terre avaient été aliénés, mais une autre terre de 27 carrés contigue à la première (appartenant en 1770 au Sieur Riffaux) avait été acquise, de sorte qu'en 1773 l'habitation d'Henriette ("Veuve Ricard") était de 103 carrés; et qu'en 1787 l'habitation était au nom du mari d'Henriette ("De La Balmondière") (44). Entre 1783 et 1787 les cultures du café et du cacao avaient été remplacées par celle de la canne à sucre.

L'habitation de "La Balmondière" était une des habitations qui ont éprouvé "des dommages très graves" lors du cyclone d'octobre 1819 (45).

Lors du cyclone d'août 1831 cette habitation (la sucrerie de "l'Anse Mamin" appartenant aux "Heirs [héritiers] De La Balmondière") a subi des dégâts évalués à £187 sterling (46). Selon une note publiée en 1973, "there are records of a mortgage for £700, drawn up in 1834, designed presumably to resuscitate the estate after the hurricane of 1831. The plan failed." (47).

Lors de la libération des esclaves à Sainte-Lucie la somme de £3009 sterling fut attribuée, le 21 décembre 1835, au baron d'Yvoley pour 124 esclaves. Cette attribution fut faite après litige, ce qui semble indiquer que la propriété de ces esclaves (ou de certains d'entre eux) avait été disputée par au moins un tiers (48).

Selon le Professeur Drouilhet, "baron d'Yvoley did not own it [Anse Mamin] outright. He shared ownership with some of the La Balmondières. That complicated matters after his death, well into the 1860's. . . . Around 1840, shortly after Baron d'Yvoley died in 1839, one of the La Balmondières decided to summon a La Balmondière/Yvoley family conference in France to try to settle questions about the estate." (49)

L'habitation de l'Anse Mamin figure dans une liste des sucreries de Sainte-Lucie publiée en 1851; selon cette liste elle appartenait aux héritiers d'Yvoley (50).

En mars 1857 George Julie [?Jules] Labalmondier, négociant à Londres, obtint un décret judiciaire interdisant la vente de l'habitation par les deux enfants survivants du baron d'Yvoley (51).

Il semble qu'en 1859 Anse Mamin fut achetée par un membre de la famille Cornibert du Boulay (52). Il s'agit probablement d'Auguste Belisle Cornibert du Boulay, dont le fils Jules Marie Raymond était plus tard propriétaire de l'habitation (53).

Cet article sur la famille de La Balmondière a bénéficié de plusieurs renseignements et copies de documents aimablement envoyés par Monsieur Philippe Clerc.

- (1) A Révérend, Annuaire de la Noblesse 1909, 240.
- (2) A Arcelin, Indicateur Héraldique et Généalogique du Maconnais (1865), 365.
- (3) Révérend 1909, 240.
- (4) Registres paroissiaux de Mâcon (extrait envoyé par Monsieur Philippe Clerc).
- (5) Communication de Monsieur Clerc.
- (6) Communication de Monsieur Clerc. La famille de La Balmondière n'est pas nommée dans les listes des enregistrements de noblesse qui ont été publiées.
- (7) Archives Nationales, dossier E 236 (copie envoyée par Monsieur Clerc).
- (8) Notariat de Sainte-Lucie; Registres paroissiaux de la Soufriere. On trouve dans certains documents "Reine" au lieu de Renée.
- (9) E Delobette, GHC (2002), 3615; E Delobette, Thèse "Ces Messieurs du Havre" (extraits envoyés par Monsieur Clerc).
- (10) Archives Nationales, dossier E 236.
- (11) Notariat de Sainte-Lucie; Registres paroissiaux de la Soufriere. Le 7 juillet 1784 il était âgé de "24 ans passés" (Notariat); le 8 novembre 1785 il était déjà majeur (âgé de plus de 25 ans) (Notariat; Registres paroissiaux). Dans les document que nous avons pu consulter, il a généralement le seul prénom "Guillaume", mais dans son contrat de mariage il est prénommé "Guillaume Barthélemy".
- (12) Notariat; Registres paroissiaux.
- (13) Public Record Office (Londres), CO 253/6; CO 253/7.
- (14) Le contrat de mariage Yvoley/La Balmondière du 10 juillet 1821 semble indiquer que la femme de Guillaume (la mère d'Henriette) était morte, mais que Guillaume était vivant (J M Loré, Dixièmes Glanes Antillaises dans le Notariat Nantais (2010), 19-20). Selon le rapport officiel des dégâts causés par le cyclone du 11 août 1831, l'habitation Anse Mamin appartenait alors aux Héritiers de La Balmondière (Public Record Office (Londres), CO 253/31).
- (15) Trois documents nous renseignent sur les circonstances et les modalités du mariage La Balmondière/Croiset: une enquête du degré de consanguinité entre les parties, faite devant notaire (et curé) le 7 juillet 1784; un contrat de mariage fait devant notaire le 8 novembre 1785; et un acte de mariage du même jour.
- (16) Registres paroissiaux. L'acte de baptême a été signé par les deux parents de l'enfant, mais pas par les parrain et marraine (Joseph Julien Ricord et Renée (?ou Reine) Ricord).

- (17) En 1810 l'établissement La Balmondrière à la Soufriere ne comprenait aucune femme ou fille blanche (CO 253/7). Il semble donc qu'Henriette avait déjà quitté Sainte-Lucie.
- (18) E de Sereville, in CGHIA, cahier 53 (1995), 120.
- (19) H Jouglà etc, Grand Armorial de France IV, 329; Sereville (1995), 120. Le contrat de mariage, passé à Paris le 10 juillet 1821, fut déposé, le 29 octobre 1839, chez un notaire de Nantes (J M Loré, Dixièmes Glanes Antillaises dans le Notariat Nantais (2010), 19-20).
- (20) A Borel d'Hauterive, Annuaire de la Noblesse 1868, 155; 1885, 183; CO 258/1, II 6, 51; B H Easter, St Lucia Diary of Lt J H Caddy (1973), 11, 12, 15, 16, 28; H H Breen, St Lucia (1844), 388; Wells, St Lucia Almanack 1852, xiii.
- (21) Jouglà IV, 329; Borel d'Hauterive 1868, 157; 1885, 183; Communication du Professeur J Drouilhet.
- (22) Borel d'Hauterive 1868, 157; Sereville (1995), 120; Communication du Professeur Drouilhet.
- (23) Borel d'Hauterive 1868, 157; Sereville (1995), 120; Communication du Professeur Drouilhet.
- (24) Registres paroissiaux.
- (25) Registres paroissiaux.
- (26) CO 253/7.
- (27) CO 253/31.
- (28) Déclaration faite en janvier 1893 par Marie Mathurine Pauline de Micoud, veuve Smith, et rapportée par F E Bundy.
- (29) Communication de Monsieur Clerc (mars 2008). Selon cette communication, ce Philibert naquit à la Soufriere, fils d'Antoine Joseph (celui qui naquit à Mâcon en 1727). Philibert serait donc le frère de Guillaume, ce qui semble improbable. Philibert était peut-être fils ou neveu de Guillaume.
- (30) Accounts of Slave Compensation Claims, Ordered, by the House of Commons, to be printed, 16 March 1838. Les autres personnes ayant des droits dans ces deux esclaves et partageant les £84 étaient Charles Devaux de Saint-Philippe (époux d'une soeur de Marie Anne Prevost), Charles Allery de La Thuillière (frère de Marie Angélique Allery de La Thuillière), et Louis Cornibert du Boulay.
- (31) Communication de Monsieur Clerc (mars 2008).
- (32) Arcelin (1865), 366.
- (33) CO 257/1 (St Lucia Gazette), 15 juillet 1857.
- (34) Communication du Professeur Drouilhet, 16 mai 2000.
- (35) Communication de Monsieur Clerc, 23 juillet 2008 (références WO 339/31200 et CO 37/ 167).
- (36) E Bruneau-Latouche et C et P Cordiez, 209 Anciennes Familles Subsistantes de la Martinique (2002).
- (37) CO 253/7.
- (38) A F Tschiffely, Don Roberto (1937), 38-39.
- (39) Par exemple A Maitland, Robert and Gabriela Cunninghame Graham (1983), 20.
- (40) The Scots Magazine, octobre 1986, 71.
- (41) Révérend 1909, 240; Jouglà I, 337; G Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire des Familles II (1903), 247; Arcelin (1865), 364; E de Sereville et F de Saint Simon, Dictionnaire de la Noblesse (1975), 955.
- (42) Jouglà VI, 323; Arcelin (1865), 365.
- (43) Voir article Croizet.
- (44) E et R Bruneau-Latouche, Sainte-Lucie (1989), 91-92 (nos 42, 50), 183 (nos 67, 70); Lefort de Latour 1787 (imprimé en 1883), 15 (no 67).
- (45) Longin, Voyage à la Guadeloupe 1818-1820 (1848), 289-296.
- (46) CO 253/31.
- (47) Easter (1973), 26 (note 4).
- (48) Accounts of Slave Compensation Claims.
- (49) Communication du Professeur Drouilhet, 16 mai 2000.
- (50) Wells, St Lucia Almanack 1852, 38.
- (51) CO 257/1 (St Lucia Gazette), 15 juillet 1857.
- (52) Easter (1973), 26 (note 4).
- (53) E G Garraway, The St Lucia Handbook 1902, 116-117.

